

# **Comptabilité financière, analytique et partie triple : le Trebit comme empreinte informationnelle de traçabilité dans les systèmes comptables informatisés**

## **Financial, Management and Triple-Entry Accounting: Trebit as an Informational Traceability Layer in Computerized Accounting Systems**

**YAKENYA KALITANGI Vithal Alfredo**

Master en Sciences Commerciales et Administratives  
Enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion  
Université de Kolwezi — République Démocratique du Congo  
Laboratoire : La Paillote des Économistes-Comptables

**ISALA KAVULA Ghislain**

Master en Sciences Commerciales et Administratives  
Chef des Travaux, Institut Supérieur Pédagogique de Lubumbashi  
République Démocratique du Congo  
Laboratoire : La Paillote des Économistes-Comptables

**Date de soumission** : 30/04/2026

**Date d'acceptation** : 10/06/2026

**Pour citer cet article** :

YAKENYA KALITANGI. V.A. & ISALA KAVULA. G. (2026) « Comptabilité financière, analytique et partie triple : le Trebit comme empreinte informationnelle de traçabilité dans les systèmes comptables informatisés », Revue Française d'Économie et de gestion « Volume 7 : Numéro 6 » pp : 229- 250.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



## Résumé

Cet article propose de conceptualiser le **Trebit** comme une empreinte informationnelle rattachée à l'écriture comptable informatisée. Le Trebit ne remplace ni le débit ni le crédit et ne constitue pas une troisième valeur monétaire ; il ajoute à l'écriture une dimension de traçabilité permettant d'identifier le centre de coût, le projet, le budget, l'activité ou le centre de responsabilité qui explique la transaction. La recherche adopte une démarche qualitative, conceptuelle et propositionnelle, structurée autour de la partie double, de la comptabilité analytique, des ERP, de l'intelligence artificielle et du contrôle de gestion stratégique. Son ancrage théorique repose sur l'agence, la contingence, les coûts de transaction, la gouvernance des données et le modèle de succès des systèmes d'information. L'analyse montre que les ERP modernes, notamment SAP S/4HANA, Sage X3, Oracle, Microsoft Dynamics 365, Workday et SAP Concur Expense, rendent techniquement possible une contextualisation obligatoire des écritures. L'article illustre cette logique par l'achat de carburant et par une note de frais traitée dans SAP Concur. La contribution réside dans la formalisation d'un concept testable reliant comptabilité financière, comptabilité analytique, gouvernance des données et pilotage organisationnel.

**Mots clés :** Trebit ; ERP ; intelligence artificielle ; centre de coût ; contrôle de gestion.

## Abstract

This article conceptualizes **Trebit** as an informational imprint attached to computerized accounting entries. Trebit neither replaces debit and credit nor introduces a third monetary value; rather, it adds a traceability layer identifying the cost center, project, budget, activity or responsibility center that explains the transaction. The study adopts a qualitative, conceptual and propositional approach, combining double-entry bookkeeping, management accounting, ERP systems, artificial intelligence and strategic management control. Its theoretical grounding combines agency, contingency, transaction cost economics, data governance and the information systems success model. The analysis shows that modern ERP environments such as SAP S/4HANA, Sage X3, Oracle, Microsoft Dynamics 365, Workday and SAP Concur Expense can technically support mandatory contextualization of accounting entries. The argument is illustrated through a fuel purchase and an expense report processed in SAP Concur. The main contribution lies in formalizing a testable concept that connects financial accounting, management accounting, data governance and organizational steering.

**Keywords :** Trebit; ERP; artificial intelligence; cost center; management control.

## Introduction

La numérisation des organisations transforme progressivement l'écriture comptable en donnée active. Celle-ci ne sert plus uniquement à produire le **bilan** (*balance sheet*), le **compte de résultat** (*income statement*) ou les **soldes intermédiaires de gestion** — **SIG** (*intermediate management balances*). Elle circule désormais dans les ERP, les tableaux de bord, les workflows d'approbation, les plateformes de notes de frais, les contrôles budgétaires et les outils d'audit numérique. L'intérêt du sujet tient donc à une tension simple mais décisive : la comptabilité financière garantit l'équilibre et la preuve, tandis que le contrôle de gestion exige une information située, exploitable et immédiatement rattachée aux responsabilités organisationnelles.

La partie double demeure le socle de l'enregistrement comptable. Elle sécurise les flux par l'équilibre entre débit et crédit et fonde la vérifiabilité des comptes (Pacioli, 1494/1994 ; Ijiri, 1986 ; Sangster, 2016). Toutefois, une écriture équilibrée ne révèle pas toujours quel service a consommé la ressource, quel projet est concerné, quel budget est engagé ou quel responsable doit répondre de l'opération. Une facture fournisseur, une sortie de stock ou une note de frais peut donc être correcte au plan financier et insuffisante au plan managérial.

La problématique de cette recherche peut être formulée ainsi : dans quelle mesure le Trebit, conçu comme empreinte informationnelle de traçabilité rattachée à l'écriture comptable informatisée, peut-il réduire la rupture entre comptabilité financière, comptabilité analytique et contrôle de gestion, tout en demeurant distinct des fonctionnalités analytiques déjà présentes dans les ERP et des approches probatoires de la partie triple ? Cette question met en jeu un déficit de connaissance précis : la littérature traite abondamment la partie double, la comptabilité analytique, les ERP et la triple-entry accounting, mais elle formalise encore insuffisamment le moment où l'écriture comptable devient simultanément équilibrée, gouvernée et contextualisée pour l'action.

L'objectif général est de proposer un cadre conceptuel et méthodologique permettant de comprendre, d'opérationnaliser et de tester le Trebit. Plus précisément, l'article clarifie son statut, le distingue des notions voisines, montre sa faisabilité technique à partir des ERP modernes, l'ouvre à l'intelligence artificielle à travers SAP Concur Expense, puis propose un protocole de validation empirique. Le fil conducteur suit une logique Co-P-C-A : contextualisation du sujet, problématisation du questionnement, conceptualisation du modèle et analyse des apports attendus.

La contribution attendue est double. Sur le plan théorique, elle consiste à déplacer le débat de la seule forme comptable vers la qualité d'usage de l'écriture dans les organisations numérisées. Une écriture peut être irréprochable au regard du débit et du crédit, mais demeurer pauvre pour le pilotage si elle ne désigne pas l'objet de gestion concerné. Sur le plan managérial, l'article propose un langage commun entre comptables, contrôleurs de gestion, responsables opérationnels et équipes systèmes d'information. Cette mise en langage est essentielle, car les difficultés de pilotage naissent souvent moins de l'absence d'outils que de l'absence d'une règle partagée sur ce qui doit être renseigné, contrôlé et exploité. Le Trebit est donc présenté comme un principe de cohérence entre la technique comptable, la donnée analytique et la responsabilité organisationnelle.

L'article est organisé en six sections. La première présente la revue de littérature et l'ancrage théorique. La deuxième conceptualise le Trebit. La troisième examine les ERP et l'intelligence artificielle comme terrains de faisabilité. La quatrième expose la méthodologie et le protocole de validation. La cinquième illustre l'écriture trébitée par l'achat de carburant et par SAP Concur. La dernière discute les résultats conceptuels, les limites et les perspectives.

## **1. Revue de littérature et ancrage théorique**

### **1.1. Partie double, comptabilité analytique et besoin de contextualisation**

La littérature comptable attribue à la partie double un rôle structurant dans l'organisation de la preuve financière. En enregistrant chaque opération selon deux mouvements complémentaires, le système débit-crédit rend possible la production des états financiers, le contrôle des flux et la vérification des soldes. Sa robustesse explique sa longévité historique (Pacioli, 1494/1994 ; Sangster, 2016). Elle demeure cependant centrée sur l'équilibre financier de la transaction.

La comptabilité analytique complète cette logique en ventilant les charges, les produits et les consommations selon des axes internes. Elle cherche à comprendre la formation des coûts, à mesurer la rentabilité des activités, à éclairer les décisions et à soutenir le pilotage budgétaire (Anthony, 1965 ; Cooper & Kaplan, 1991 ; Kaplan & Atkinson, 1998 ; Horngren, Datar & Rajan, 2015 ; Drury, 2018). Le problème n'est donc pas l'absence de catégories analytiques, mais leur inscription effective, obligatoire et fiable au moment de l'écriture.

Les ERP ont été conçus pour réduire la fragmentation entre achats, ventes, stocks, paie, trésorerie et comptabilité. Les travaux sur les systèmes intégrés montrent que ces outils modifient la production comptable en rapprochant l'enregistrement, le reporting et le contrôle (Davenport, 1998 ; Markus & Tanis, 2000 ; Dechow & Mouritsen, 2005 ; Rom & Rohde, 2007).

Pourtant, un champ analytique disponible ne garantit pas une information de qualité : il peut être vide, rempli par défaut, contourné ou interprété différemment selon les services.

Cette fragilité apparaît surtout lorsque l'organisation travaille en clôture mensuelle, en reporting budgétaire ou en analyse de performance par activité. Les équipes comptables cherchent à clôturer les comptes dans les délais ; les contrôleurs de gestion doivent ensuite expliquer les écarts ; les responsables opérationnels demandent une information lisible par service, mission, projet ou centre de responsabilité. Si l'axe analytique n'a pas été saisi correctement dès l'origine, l'organisation doit retraiter l'information après coup. Ces retraitements accroissent le coût de coordination, affaiblissent la confiance dans les tableaux de bord et déplacent le contrôle vers une logique corrective plutôt que préventive. Le Trebit vise précisément à réduire cette rupture temporelle en faisant de la contextualisation une exigence de première saisie.

C'est dans cette zone que se situe le Trebit. Il ne prétend pas inventer les centres de coûts ni se substituer aux ERP. Il propose de nommer, formaliser et gouverner une exigence : chaque écriture significative doit porter l'empreinte organisationnelle qui la rend intelligible pour le contrôle de gestion. Le Trebit devient alors moins une fonctionnalité informatique qu'un principe de traçabilité managériale.

## **1.2. Partie triple, preuve numérique et distinction du Trebit**

La comptabilité en partie triple est souvent discutée autour de la preuve, de l'horodatage, de la certification et des registres distribués. Ijiri (1986) propose un cadre de triple-entry bookkeeping centré sur une logique d'accroissement de l'information comptable, tandis que Grigg (2005) et Dai & Vasarhelyi (2017) rattachent la triple-entry accounting aux promesses de preuve numérique, de blockchain et d'audit continu. Ces travaux renouvellent la question de la confiance dans les transactions, mais ils ne répondent pas directement à la question du pilotage interne : qui consomme la ressource, pour quel projet, dans quel budget et sous quelle responsabilité ?

Le Trebit se distingue donc de la partie triple cryptographique. Il ne cherche pas à créer un registre distribué ni à ajouter un tiers certificateur. Il formalise une couche de signification rattachée à l'écriture comptable. Dans un ERP, cette couche peut prendre la forme d'un centre de coût, d'un projet, d'une activité, d'une mission, d'un contrat, d'un véhicule, d'un service ou d'un axe budgétaire. Ce qui importe n'est pas le nom du champ, mais son caractère gouverné, contrôlé et exploitable.

Cette distinction évite une ambiguïté fréquente. La preuve numérique répond à la question de la confiance externe : la transaction existe-t-elle, a-t-elle été validée, peut-elle être auditée ? Le

Trebit répond à une question de contrôle interne : à quel objet de gestion cette transaction doit-elle être rattachée pour devenir utile à la décision ? Les deux logiques peuvent se compléter, mais elles ne se confondent pas. Une transaction très bien certifiée peut rester peu exploitable si l'organisation ignore le véhicule, le service, le projet ou le budget qui l'a générée. Inversement, une écriture correctement contextualisée améliore le pilotage même sans recourir à un registre distribué.

### **1.3. Fondements théoriques du Trebit**

Le Trebit gagne en portée scientifique lorsqu'il est situé dans des cadres d'analyse capables d'expliquer pourquoi une organisation doit contextualiser ses écritures. La théorie de l'agence montre que l'asymétrie d'information entre mandants et agents appelle des mécanismes de monitoring et de reddition de comptes (Jensen & Meckling, 1976 ; Eisenhardt, 1989). Le Trebit réduit cette asymétrie en reliant une dépense à un responsable, un budget ou une activité.

La théorie de la contingence rappelle qu'il n'existe pas de système de contrôle universel ; les dispositifs doivent s'adapter à la stratégie, à la structure, à la technologie et à l'incertitude (Otley, 1980 ; Chenhall, 2003). Le Trebit n'impose donc pas un axe unique : l'axe pertinent varie selon que l'organisation est hospitalière, industrielle, minière, commerciale, publique ou orientée projet. Les coûts de transaction, pour leur part, éclairent le rôle de la traçabilité dans la réduction des coûts de recherche, de vérification et de contrôle (Williamson, 1985).

La gouvernance et la qualité des données complètent ce raisonnement. Une donnée n'est utile que si elle est exacte, complète, pertinente, accessible et suffisamment stable pour être exploitée par les utilisateurs (Wang & Strong, 1996 ; Khatri & Brown, 2010 ; DAMA International, 2017). Enfin, le modèle de succès des systèmes d'information souligne que la qualité du système, la qualité de l'information et l'usage conditionnent les bénéfices organisationnels (DeLone & McLean, 2003). Le Trebit articule ces cadres en transformant une exigence de saisie en principe de pilotage.

Ces cadres théoriques montrent aussi pourquoi le Trebit ne peut pas être réduit à un paramètre logiciel. La théorie de l'agence met l'accent sur la reddition de comptes ; la contingence impose d'adapter les axes aux métiers ; les coûts de transaction justifient l'effort de normalisation ; la gouvernance des données rappelle la nécessité de référentiels stables ; le modèle de succès des systèmes d'information exige que la donnée soit réellement utilisée. L'originalité du Trebit est de réunir ces exigences dans un même objet : une écriture comptable enrichie, contrôlée et orientée vers l'action.

**Tableau N°1 : Ancrages théoriques du Trebit**

<b>Théorie</b>	<b>Idée centrale</b>	<b>Lecture du Trebit</b>
Théorie de l'agence	Réduire l'asymétrie d'information et renforcer la responsabilité	L'écriture indique le responsable, le budget ou le projet concerné
Théorie de la contingence	Adapter le contrôle au contexte organisationnel	L'axe Trebit varie selon le métier, la taille et la technologie
Coûts de transaction	Réduire les coûts de vérification et de coordination	La contextualisation diminue les retraitements et litiges internes
Gouvernance des données	Garantir la qualité, la stabilité et la responsabilité des référentiels	Le Trebit exige des règles, des droits et des contrôles de données
Succès des SI	Relier qualité du système, qualité de l'information et bénéfices	Le Trebit augmente l'usage décisionnel des écritures comptables

Source : **Élaboration des auteurs à partir des travaux cités dans la bibliographie.**

## 2. Conceptualisation du Trebit

### 2.1. Définition et positionnement

Dans cet article, le **Trebit** est défini comme une couche informationnelle gouvernée, rattachée à l'écriture comptable informatisée, qui précise le contexte organisationnel de la transaction sans modifier son équilibre financier. Il indique où, pourquoi, pour qui et dans quel cadre l'opération a été réalisée. Il peut être obligatoire pour certaines classes d'opérations : charges, immobilisations, stocks, notes de frais, achats de projet, dépenses de mission ou consommations de carburant.

Cette définition permet d'éviter trois confusions. Premièrement, le Trebit n'est pas une troisième écriture financière ; le débit et le crédit continuent d'assurer l'équilibre monétaire. Deuxièmement, il n'est pas une simple colonne facultative ; sa valeur dépend de sa gouvernance. Troisièmement, il n'est pas une marque logicielle ; plusieurs ERP peuvent le supporter, mais aucun outil ne garantit à lui seul sa qualité.

Le Trebit doit par conséquent être compris comme une convention organisationnelle. Une convention n'est efficace que si elle est comprise par les acteurs, traduite dans les procédures et soutenue par les systèmes. Dans une entreprise industrielle, l'axe principal peut être l'ordre de fabrication ou la ligne de production. Dans une organisation humanitaire, il peut être le projet financé, le bailleur, la mission ou la zone géographique. Dans une administration, il peut être le programme budgétaire, le service consommateur ou l'action publique concernée. Cette plasticité ne diminue pas la rigueur du concept ; elle traduit au contraire sa logique contingente. Le Trebit n'impose pas une même nomenclature à toutes les organisations, mais impose que la nomenclature choisie soit pertinente, obligatoire pour les opérations sensibles et exploitable par les acteurs de contrôle.

La définition proposée exige également de distinguer la contextualisation utile de la surcodification. Une organisation peut multiplier les axes sans améliorer la qualité de décision

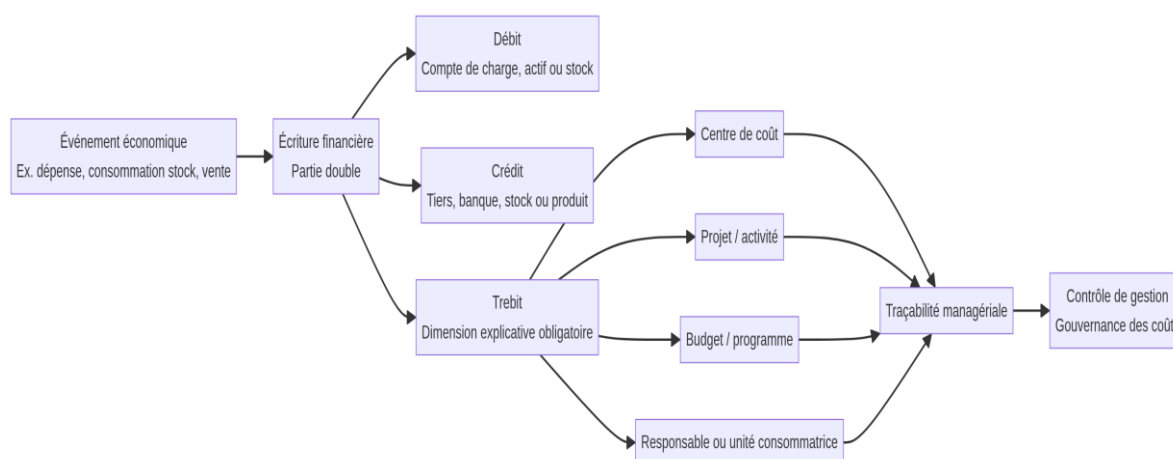
si ces axes ne correspondent pas aux responsabilités réelles. Le Trebit n'est donc pas un appel à complexifier l'écriture comptable ; il est une invitation à sélectionner les informations qui réduisent l'ambiguïté de gestion. Cette sélection doit reposer sur des critères explicites : importance financière, fréquence de la transaction, sensibilité budgétaire, risque de fraude, besoin de reporting et utilité pour les managers. Une dépense de carburant, une note de frais ou une immobilisation de projet justifient souvent un niveau de traçabilité élevé, car elles engagent des responsabilités opérationnelles identifiables. À l'inverse, une charge marginale peut relever d'une règle simplifiée. La qualité du Trebit se mesure donc par l'adéquation entre le niveau de détail demandé et le gain de pilotage obtenu.

**Tableau N°2 : Positionnement conceptuel du Trebit parmi les notions voisines**

Notion	Finalité dominante	Limite par rapport au Trebit
Partie double	Équilibrer et vérifier l'écriture	Elle ne désigne pas toujours l'objet de gestion
Comptabilité analytique	Ventiler les coûts et soutenir le pilotage	Elle peut intervenir après l'écriture ou être retraitée
Partie triple cryptographique	Prouver, certifier ou horodater la transaction	Elle ne contextualise pas nécessairement la responsabilité interne
Champ analytique ERP	Enregistrer un axe de gestion	Il peut être facultatif, mal gouverné ou hétérogène
Trebit	Contextualiser l'écriture dès son origine	Il doit être paramétré, contrôlé et validé empiriquement

Source : Élaboration des auteurs.

**Figure N°1 : Le Trebit comme empreinte informationnelle attachée à l'écriture comptable**



Source : Élaboration des auteurs.

Le modèle conceptuel peut se résumer ainsi : le débit qualifie la nature économique de l'emploi, le crédit qualifie la ressource ou la contrepartie, et le Trebit qualifie le contexte de responsabilité. Une écriture de dépense devient alors lisible à trois niveaux : elle est financièrement équilibrée, analytiquement située et managérialement exploitable.

## 2.2. Du champ analytique au principe de gouvernance

La nouveauté du Trebit ne réside pas dans l'existence matérielle d'un champ « centre de coût » ou « projet ». Ces champs existent déjà dans de nombreux systèmes. Sa contribution réside dans la transformation d'un champ technique en principe de gouvernance. Un centre de coût renseigné par défaut, sans contrôle ni responsabilité, ne produit pas un véritable Trebit. À l'inverse, un axe obligatoire, contrôlé, historisé et rattaché à une décision de gestion réalise l'esprit du Trebit.

Cette transformation suppose trois niveaux de règles. Le premier niveau est sémantique : chaque axe doit avoir une définition claire, une granularité connue et un propriétaire de référentiel. Le deuxième niveau est procédural : les utilisateurs doivent savoir à quel moment l'axe est exigé, qui peut le modifier et comment une exception est justifiée. Le troisième niveau est analytique : les tableaux de bord doivent effectivement reprendre l'axe afin que la donnée saisie produise un retour de gestion. Sans ce troisième niveau, la saisie devient une contrainte sans valeur perçue ; avec lui, le Trebit devient un instrument de dialogue entre la comptabilité et l'action.

**Tableau N°3 : Passage de la partie double au Trebit dans des écritures courantes**

Opération	Débit	Crédit	Trebit attendu
Achat de carburant à crédit	Charge de carburant	Fournisseur	Véhicule, service, mission ou centre budgétaire
Achat de stock	Stock	Fournisseur	Entrepôt, produit, projet ou unité consommatrice
Note de frais	Charge de mission	Personnel ou fournisseur	Projet client, mission, centre de coût et politique de dépense
Maintenance machine	Charge de maintenance	Fournisseur	Équipement, atelier, ordre de travail ou ligne de production

Source : Élaboration des auteurs.

## 3. ERP, intelligence artificielle et faisabilité technique

### 3.1. Les ERP comme infrastructure de contextualisation

Les ERP modernes offrent déjà des mécanismes de dimensions analytiques, de règles de validation, de centres de coûts, de projets, de départements et de contrôles de combinaison. SAP S/4HANA/Fiori documente la gestion des centres de coûts ; Oracle Financials permet des règles de validation des combinaisons ; Microsoft Dynamics 365 Finance utilise des dimensions financières ; Sage X3, SYSPRO, Odoo, ERPNext, NetSuite, Infor, IFS et Workday proposent également des dispositifs de segmentation analytique ou organisationnelle (SAP, s.d. ; Oracle, 2025 ; Microsoft, s.d. ; Sage, s.d. ; SYSPRO, s.d. ; Workday, 2021).

Cette observation est centrale : le Trebit ne doit pas être présenté comme une invention déconnectée des pratiques logicielles. Il constitue plutôt une formalisation théorique d'un besoin déjà traité de manière dispersée par les ERP. Sa valeur ajoutée consiste à donner un nom, une cohérence et un protocole de contrôle à cette exigence de contextualisation.

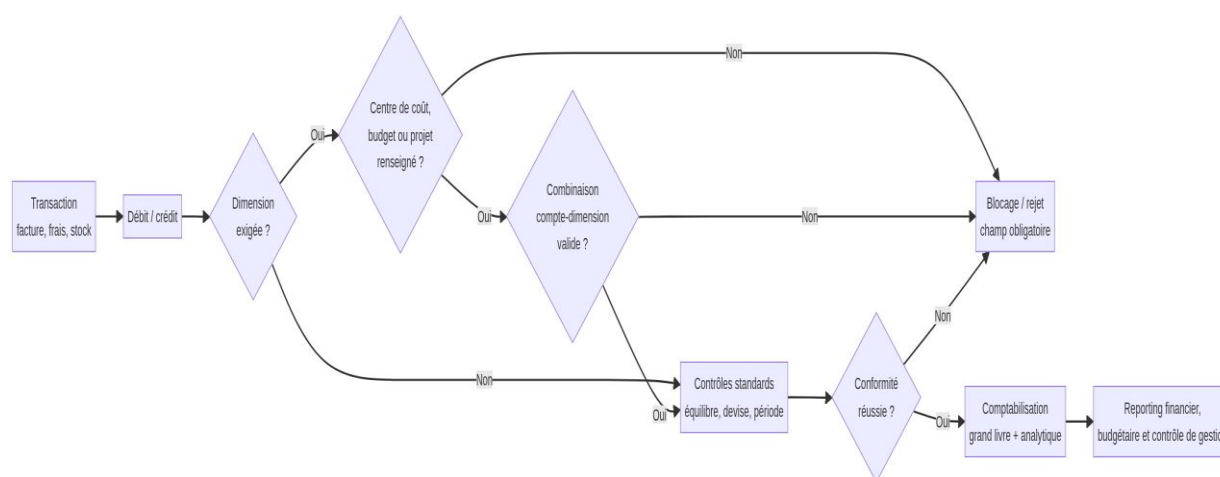
Dans un environnement SAP, la logique de centre de coût et d'objet de contrôle rend possible le rattachement d'une charge à une responsabilité budgétaire. Dans Oracle, les règles de validation peuvent empêcher des combinaisons incohérentes. Dans Microsoft Dynamics 365 Finance, les dimensions financières structurent l'analyse par département, projet ou entité. Dans Sage X3 et SYSPRO, les dimensions et analyses du grand livre permettent d'organiser une lecture analytique des écritures. Dans Workday, les worktags traduisent cette même exigence sous une architecture financière configurable. Ces exemples montrent que le Trebit n'a pas vocation à nier les pratiques existantes ; il propose de les interpréter comme les manifestations d'une exigence commune de traçabilité managériale.

**Tableau N°4 : Exemples d'ERP/SI mobilisables pour soutenir le Trebit**

ERP ou SI	Fonctionnalité pertinente	Lecture Trebit
SAP S/4HANA/Fiori	Centres de coûts, objets de contrôle et workflows	La dépense peut être rattachée à une responsabilité budgétaire
Oracle Fusion Cloud Financials	Règles de combinaison et validation des segments	Les axes incohérents peuvent être bloqués avant comptabilisation
Microsoft Dynamics 365 Finance	Dimensions financières et règles de compte	L'écriture peut combiner compte, entité, département et projet
Sage X3 et SYSPRO	Dimensions analytiques et analyses grand livre	Les écritures peuvent être ventilées selon des axes internes
Workday Financial Management	Worktags et architecture financière	Les transactions sont liées à des objets de gestion configurables
SAP Concur Expense	Capture IA, contrôle des dépenses et intégration ERP	La dépense peut être contextualisée avant l'écriture comptable

Source : Élaboration des auteurs à partir des documentations institutionnelles citées.

**Figure N°2 : Logique de blocage d'une écriture sans dimension analytique obligatoire dans un ERP moderne**



Source : Élaboration des auteurs.

La faisabilité technique dépend de cinq conditions : un référentiel stable, des règles d'obligation, un contrôle de cohérence, une traçabilité des modifications et une responsabilité claire des acteurs. Sans ces conditions, le Trebit risque de devenir un simple attribut de saisie. Avec elles, il devient une exigence de qualité informationnelle.

La condition la plus sensible est sans doute la qualité du référentiel. Si les centres de coût sont obsolètes, si les projets ne sont pas clôturés à temps ou si les budgets ne sont pas alignés sur l'organigramme réel, le Trebit reproduit les défauts de l'organisation. La technologie ne compense pas une gouvernance faible ; elle la rend parfois plus visible. À l'inverse, un référentiel robuste permet aux contrôles automatiques de bloquer les incohérences, d'alerter les valideurs et d'améliorer la fiabilité des analyses. Le Trebit doit donc être pensé comme un dispositif socio-technique : il combine des paramètres, des règles, des acteurs et des usages.

La mise en œuvre pratique peut suivre une démarche progressive. La première étape consiste à cartographier les écritures qui génèrent le plus de retraitements ou de litiges internes. La deuxième consiste à définir, pour chaque famille d'opérations, l'axe Trebit minimal : centre de coût, projet, contrat, véhicule, mission ou activité. La troisième consiste à paramétrer les contrôles dans l'ERP et à tester les règles sur un périmètre limité. La quatrième consiste à analyser les rejets, les exceptions et les corrections afin d'améliorer le référentiel. La dernière étape consiste à intégrer les axes Trebit dans les tableaux de bord afin que les utilisateurs perçoivent la valeur de la saisie. Cette logique graduelle évite de transformer le Trebit en contrainte abstraite et permet d'en faire un outil d'apprentissage organisationnel.

### **3.2. SAP Concur Expense et l'apport de l'intelligence artificielle**

L'intelligence artificielle renforce le Trebit parce qu'elle intervient en amont de l'écriture comptable. Dans SAP Concur Expense, les fonctions de capture de reçus, de reconnaissance de données, de classification des dépenses, de détection d'anomalies et d'audit intelligent peuvent préparer une information plus complète avant son intégration dans l'ERP (SAP Concur, s.d.). La machine peut proposer une catégorie, un montant, une date ou une devise ; la gouvernance humaine doit ensuite valider la conformité et l'imputation analytique.

Le Trebit permet ainsi de dépasser une vision purement documentaire de la note de frais. Une dépense n'est pas seulement accompagnée d'un justificatif lisible ; elle doit être liée au projet, au centre de coût, au budget, à la mission autorisée et à la règle de politique interne. L'IA ne supprime donc pas le contrôle ; elle le déplace vers la qualité des règles, des référentiels et des exceptions.

Cette logique est particulièrement importante dans les organisations où les notes de frais sont nombreuses, décentralisées et difficiles à contrôler manuellement. L'IA peut accélérer la capture, mais elle ne doit pas créer une illusion de conformité. Une dépense peut être correctement lue par OCR, correctement classée comme hébergement ou carburant, et néanmoins être affectée au mauvais projet. Le Trebit introduit ici une exigence complémentaire

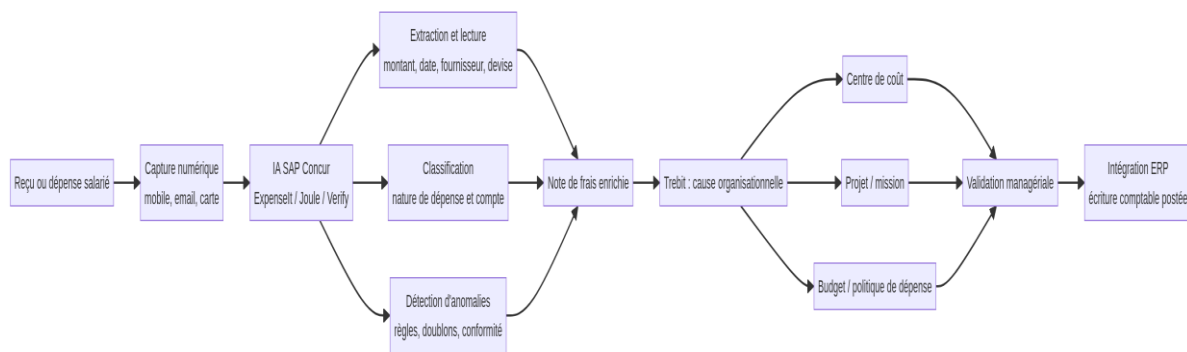
: la conformité documentaire doit être associée à une conformité analytique. Le contrôle ne porte plus seulement sur le reçu, le montant et la politique de dépense ; il porte aussi sur la cohérence entre la dépense, la mission, le budget et le responsable qui en accepte la charge.

**Tableau N°5 : Apport de SAP Concur Expense à une lecture Trebit de la note de frais**

Étape	Apport numérique	Exigence Trebit
Capture du justificatif	OCR et extraction du montant, de la date et du fournisseur	Vérifier que la dépense correspond à une mission réelle
Classification	Proposition automatique de catégorie	Associer la dépense au bon compte et au bon objet de coût
Contrôle	Détection d'anomalies et de dépassements	Bloquer ou justifier les exceptions budgétaires
Validation	Workflow managérial	Confirmer le centre de responsabilité et le projet concerné
Intégration ERP	Génération de l'écriture	Transférer débit, crédit et Trebit dans le système comptable

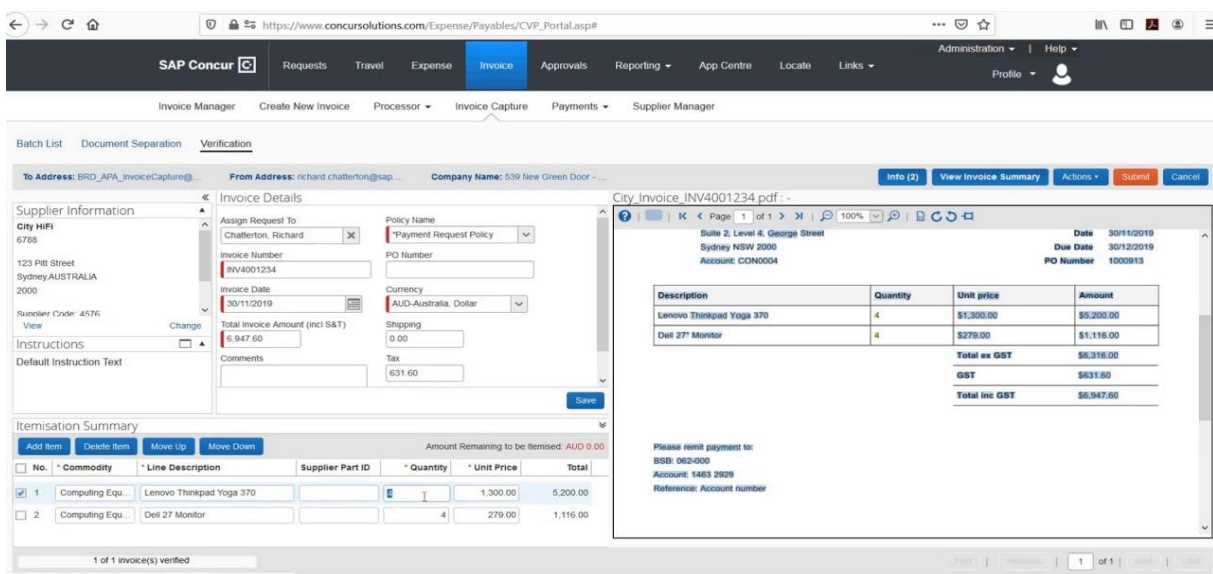
Source : Élaboration des auteurs à partir de SAP Concur (s.d.).

**Figure N°3 : Trebit, intelligence artificielle et SAP Concur Expense dans le traitement d'une note de frais**



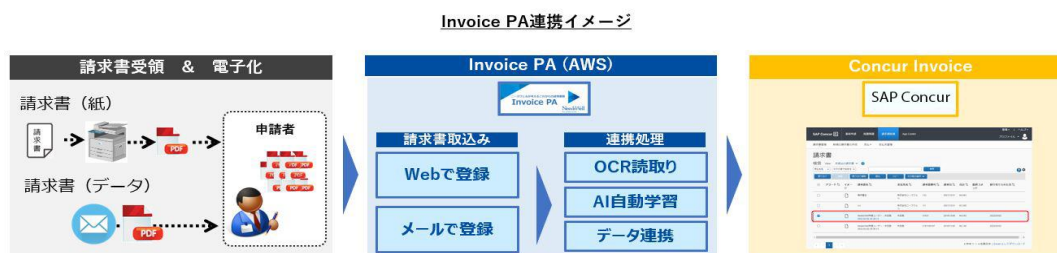
Source : Élaboration des auteurs.

**Figure N°4 : Capture et vérification d'une facture dans un environnement SAP Concur**



Source : Image extraite du document fourni par les auteurs, utilisée comme illustration de la capture et de la vérification d'une pièce dans SAP Concur.

**Figure N°5 : De l'OCR et de l'IA vers l'intégration SAP Concur**



Source : Image extraite du document fourni par les auteurs, utilisée pour illustrer le passage de la dématérialisation vers l'intégration SAP Concur.

#### 4. Méthodologie et protocole de validation empirique

La recherche adopte une démarche qualitative, conceptuelle et propositionnelle. Elle ne revendique pas une validation empirique définitive. Elle construit un modèle susceptible d'être testé dans des organisations équipées d'ERP. Cette posture est cohérente avec une recherche de conceptualisation : il s'agit d'abord de clarifier les frontières du Trebit, d'en préciser les conditions d'opérationnalisation et de proposer des indicateurs permettant d'évaluer sa valeur ajoutée.

La méthode suit une logique IMRAD adaptée à un article conceptuel. L'introduction pose l'intérêt, le problème et les objectifs. La revue de littérature situe les fondements théoriques. La méthodologie explicite la démarche propositionnelle. Les résultats prennent la forme d'un modèle, d'exemples et d'hypothèses testables. L'analyse discute la portée, les conditions de robustesse et les limites.

Une validation empirique minimale pourrait être conduite dans une organisation utilisant SAP, Oracle, Microsoft Dynamics, Sage, Workday ou SAP Concur. Le protocole consisterait à comparer, sur un échantillon d'écritures, les écritures classiques et les écritures enrichies par Trebit. Les indicateurs porteraient sur le taux d'écritures sans axe analytique, le nombre de corrections après clôture, la rapidité du reporting, la qualité des imputations, la traçabilité des exceptions et l'utilité perçue par les contrôleurs de gestion.

Le protocole gagnerait à combiner des données quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives mesureraient le nombre d'écritures rejetées, les délais de correction, les imputations modifiées après validation, les écritures passées sur des axes génériques et le temps nécessaire à la production des reportings. Les données qualitatives seraient obtenues par entretiens auprès des comptables, contrôleurs de gestion, managers et administrateurs ERP. Elles permettraient d'identifier les résistances, les incompréhensions, les contournements et les

bénéfices perçus. Cette combinaison est nécessaire, car le Trebit n'est pas seulement une règle de données ; il modifie les responsabilités de saisie, de validation et d'utilisation de l'information.

L'évaluation empirique devrait enfin intégrer la temporalité de la transformation. Les effets du Trebit peuvent être faibles au démarrage, car les utilisateurs apprennent les règles et les référentiels sont encore instables. Ils peuvent devenir plus visibles après plusieurs cycles de clôture, lorsque les anomalies récurrentes ont été corrigées et que les tableaux de bord exploitent effectivement les axes. Il serait donc réducteur de mesurer le Trebit uniquement dans les semaines qui suivent son activation. Une observation sur six à douze mois permettrait de comparer les périodes avant et après paramétrage, mais aussi de comprendre comment les acteurs s'approprient le dispositif. Cette temporalité est essentielle pour distinguer les coûts d'apprentissage des bénéfices durables.

**Tableau N°6 : Protocole synthétique de validation empirique du Trebit**

Phase	Données à collecter	Indicateurs de validation
Diagnostic initial	Écritures de charges, stocks, notes de frais et achats	Taux d'axes vides, incohérents ou retraités
Paramétrage Trebit	Règles d'obligation, référentiels et contrôles ERP	Nombre de règles actives et taux de blocage justifié
Expérimentation	Écritures avant/après activation des contrôles	Diminution des corrections et amélioration du délai de reporting
Entretiens	Comptables, contrôleurs, auditeurs et managers	Utilité perçue, qualité de décision, acceptabilité
Analyse	Comparaison des résultats	Effets sur la fiabilité, la traçabilité et le contrôle interne

Source : Élaboration des auteurs.

Quatre hypothèses structurent cette validation. H1 : l'obligation d'un axe Trebit réduit les écritures analytiquement incomplètes. H2 : le Trebit diminue les retraitements de clôture. H3 : l'intégration de SAP Concur améliore la qualité de contextualisation des notes de frais. H4 : l'utilité du Trebit dépend de la qualité de la gouvernance des données. Ces hypothèses traduisent le passage d'une proposition théorique à un programme de recherche testable.

## 5. Illustration opérationnelle de l'écriture trébitée

### 5.1. Achat de carburant à crédit

Le premier exemple porte sur l'achat de carburant à crédit pour un véhicule du département médical. Dans la partie double, l'écriture débite le compte de charge et crédite le compte fournisseur. Le Trebit ajoute l'axe de gestion : le véhicule, la mission, le centre budgétaire ou le service qui supporte réellement la dépense. L'information devient immédiatement utile pour le contrôle de la consommation, le suivi budgétaire et la responsabilisation du service.

**Tableau N°7 : Schéma tabulaire de l'écriture trébitée — achat de carburant à crédit**

Date	Libellé	Débit	Crédit	Trebit
15/03/2026	Achat de carburant à crédit	6042 Carburant : 150 USD	401 Fournisseur carburant : 150 USD	Véhicule MED-04 ; département médical ; mission de supervision ; budget logistique santé

Source : Élaboration des auteurs à partir du SYSCOHADA révisé.

Dans une lecture classique, l'écriture permet de constater la charge et la dette. Dans une lecture trébitée, elle permet aussi de savoir quel véhicule a consommé le carburant, quelle mission était concernée, quel département doit l'assumer et quel budget sera affecté. Le Trebit transforme donc une dépense correctement enregistrée en information de pilotage. Cette logique est particulièrement utile dans les organisations où les coûts de carburant sont sensibles : hôpitaux, ONG, entreprises minières, transport, administration publique ou distribution.

L'intérêt de cet exemple tient à sa simplicité apparente. Le carburant est une charge courante, mais il concentre plusieurs risques de gestion : consommation excessive, usage non autorisé, confusion entre véhicules, dépassement budgétaire, faiblesse des justificatifs et difficulté de rapprochement avec les missions. Une écriture limitée au débit et au crédit répond à l'exigence comptable minimale ; elle ne permet pas d'expliquer rapidement pourquoi la dépense a été engagée ni par quel service. En ajoutant le véhicule, la mission, le département et le budget, le Trebit permet de passer d'un contrôle global de la charge à un contrôle ciblé de la consommation. Le contrôleur de gestion peut comparer les véhicules, rapprocher les kilomètres parcourus, détecter les anomalies et dialoguer avec le responsable concerné sur une base factuelle.

Dans cette perspective, l'exemple du carburant n'est pas seulement illustratif ; il constitue un test de robustesse du concept. Si le Trebit ne parvient pas à améliorer la lisibilité d'une dépense aussi courante, il serait difficile de défendre son utilité pour des transactions plus complexes. Or l'exemple montre que la valeur de l'écriture ne se limite pas au montant de 150 USD. Elle tient à la possibilité d'identifier l'usage réel de la ressource, de relier la consommation à une mission et de vérifier si le budget concerné a effectivement autorisé la dépense. Le Trebit permet ainsi de passer d'une comptabilité de constatation à une comptabilité de responsabilité opérationnelle.

## 5.2. Note de frais enrichie par SAP Concur

Un second exemple concerne une note de frais traitée dans SAP Concur Expense. Un agent commercial prend une chambre d'hôtel dans le cadre d'une mission liée à un projet client. L'IA lit le reçu, identifie l'hôtel, propose la devise, la date, le montant et la catégorie « hébergement

». L'utilisateur confirme les informations, puis l'application applique les règles de politique de dépenses. Dans une perspective Trebit, la validation doit aussi rattacher la dépense au projet client, au centre de coût commercial, au budget de déplacement et à la mission autorisée.

**Tableau N°8 : Mini-cas d'une note de frais enrichie par le Trebit et l'IA**

Élément	Traitement numérique	Lecture Trebit
Reçu d'hôtel	OCR et extraction du montant	Justificatif reconnu et attaché à la dépense
Catégorie	Proposition « hébergement »	Rattachement au compte de charge adéquat
Politique interne	Contrôle du plafond et des anomalies	Détection d'un dépassement ou d'une dépense non autorisée
Projet client	Saisie ou suggestion de l'axe projet	Contextualisation de la dépense dans la mission commerciale
Écriture ERP	Débit charge ; crédit fournisseur ou salarié	Transmission du centre de coût, du projet et du budget

Source : Élaboration des auteurs à partir d'une lecture conceptuelle de SAP Concur Expense et de SAP Concur (s.d).

Cet exemple montre que le Trebit peut intervenir avant même la génération de l'écriture comptable. La dépense est capturée, classifiée, contrôlée et enrichie avant son transfert vers l'ERP. Toutefois, l'automatisation ne suffit pas. Si les axes sont mal conçus, si les règles sont contournées ou si les managers valident sans examen, le Trebit perd sa portée. La qualité du dispositif dépend donc de l'articulation entre IA, gouvernance humaine et contrôle de gestion. Le cas SAP Concur illustre aussi une évolution du rôle du comptable. Celui-ci ne se limite plus à enregistrer une pièce après coup ; il intervient dans une chaîne d'information qui commence au moment où l'utilisateur capture le justificatif. Le contrôle de gestion, de son côté, ne doit pas attendre la clôture pour découvrir une mauvaise imputation. Le Trebit rend possible un contrôle plus précoce, car l'information de responsabilité est discutée avant l'intégration comptable. Cette anticipation réduit le risque de retraitement et améliore la qualité du reporting. Elle renforce également l'apprentissage organisationnel : les erreurs récurrentes peuvent conduire à modifier les règles, simplifier les axes, former les utilisateurs ou revoir les politiques de dépenses.

## 6. Résultats conceptuels, analyse et discussion

### 6.1. Apports attendus

Le premier résultat conceptuel est la clarification du Trebit comme empreinte informationnelle et non comme troisième valeur comptable. Cette clarification évite de le confondre avec une extension monétaire de la partie double ou avec une blockchain. Elle permet de positionner le

Trebit comme un principe de contextualisation gouvernée, orienté vers la qualité de l'information et la décision.

Le deuxième résultat est la démonstration de faisabilité technique. Les ERP contemporains disposent déjà de dimensions, segments, centres de coûts, projets, worktags et règles de validation. Le Trebit ne nie pas cette réalité ; il en propose une formalisation plus exigeante. La question devient moins « le logiciel peut-il enregistrer un axe ? » que « l'organisation rend-elle cet axe obligatoire, pertinent, contrôlé et utile ? ».

Le troisième résultat est l'articulation entre Trebit et intelligence artificielle. SAP Concur montre que la dépense peut être enrichie avant l'écriture grâce à la capture automatisée, à la classification et au contrôle d'anomalies. Cette automatisation renforce le potentiel du Trebit, mais elle exige des règles claires, une supervision humaine et des référentiels fiables.

Un quatrième résultat concerne la capacité du Trebit à créer une continuité entre contrôle interne et contrôle de gestion. Le contrôle interne cherche à sécuriser les opérations, prévenir les erreurs et garantir la conformité. Le contrôle de gestion cherche à expliquer la performance et à orienter les décisions. Le Trebit se situe à l'intersection des deux : il rend la saisie plus fiable tout en donnant aux managers une information exploitable. Cette articulation est stratégique, car les organisations numérisées ne peuvent plus séparer totalement la qualité de la donnée, la conformité des processus et le pilotage économique.

**Tableau N°9 : Apports, conditions et limites du Trebit**

<b>Dimension</b>	<b>Apport principal</b>	<b>Condition de robustesse</b>	<b>Limite à contrôler</b>
Comptabilité financière	Maintenir l'équilibre débit-crédit	Respect du plan de comptes	Ne pas créer une pseudo-troisième écriture monétaire
Comptabilité analytique	Rattacher la dépense à l'objet de gestion	Référentiel stable des axes	Éviter les imputations par défaut non contrôlées
ERP	Rendre l'axe obligatoire et vérifiable	Paramétrage, droits et workflows	Risque de rigidité ou de surcharge de saisie
IA et SAP Concur	Préparer une dépense mieux documentée	Validation humaine et règles de politique	Risque de confiance excessive dans l'automatisation
Contrôle de gestion	Améliorer reporting, traçabilité et responsabilité	Usage réel par les managers	Nécessité d'une validation empirique

Source : Élaboration des auteurs.

## 6.2. Discussion : nouveauté du concept et prudence scientifique

La discussion centrale porte sur la nouveauté du Trebit. D'un côté, les ERP possèdent déjà des champs analytiques. Il serait donc excessif de présenter le Trebit comme une rupture technique.

De l'autre, les organisations disposent souvent de champs sans disposer d'un véritable principe de gouvernance. La nouveauté du Trebit réside dans la formalisation d'une exigence : aucune écriture significative ne devrait être considérée comme pleinement exploitable si elle n'est pas contextualisée au niveau pertinent de responsabilité.

Cette position permet de répondre à une critique possible. Le Trebit n'est pas une redécouverte des dimensions analytiques ; il est une théorie de leur statut dans l'écriture comptable informatisée. Il transforme une fonctionnalité dispersée en objet de recherche : ses règles, ses effets, ses coûts, ses résistances et ses bénéfices deviennent mesurables. Il relie ainsi la comptabilité financière, la comptabilité de gestion, la gouvernance des données et les systèmes d'information.

La prudence reste nécessaire. Le Trebit peut accroître la qualité du reporting, mais il peut aussi créer une charge administrative si les axes sont trop nombreux. Il peut améliorer la responsabilité, mais produire des conflits si les règles d'imputation sont mal acceptées. Il peut renforcer l'auditabilité, mais devenir inutile si les utilisateurs saisissent des valeurs par défaut. Sa réussite dépend donc d'un équilibre entre exigence de traçabilité et simplicité opérationnelle. Cette prudence appelle une règle de proportionnalité. Toutes les écritures ne nécessitent pas le même niveau de contextualisation. Une dépense stratégique, récurrente ou sensible justifie un Trebit riche ; une opération mineure peut exiger un niveau plus simple. Le principe n'est donc pas de multiplier les champs, mais de sélectionner les axes qui améliorent réellement la décision. Une organisation mature doit distinguer les axes obligatoires, les axes conditionnels et les axes facultatifs. Elle doit aussi réviser périodiquement ses référentiels afin d'éviter l'empilement de codes devenus inutiles. La performance du Trebit se mesure alors non par le nombre d'informations saisies, mais par la pertinence des informations réellement utilisées.

Sur le plan stratégique, cette règle de proportionnalité rapproche le Trebit d'une logique de contrôle de gestion orientée action. Le contrôle n'est pas conçu comme une accumulation de contraintes, mais comme une capacité à rendre les coûts discutables, attribuables et explicables. Lorsque l'information est correctement contextualisée, la discussion managériale peut se déplacer du soupçon vers l'analyse : pourquoi tel service consomme-t-il davantage ? quel projet absorbe les ressources ? quelles missions génèrent les écarts ? quelles règles doivent être modifiées ? Le Trebit crée ainsi une base plus solide pour arbitrer, responsabiliser et apprendre. Sa valeur se situe moins dans la sophistication technique que dans la qualité des conversations de gestion qu'il rend possibles.

Cette orientation explique pourquoi le Trebit doit rester compatible avec les principes comptables existants. Il ne cherche pas à remplacer la normalisation financière, ni à créer un langage parallèle qui fragiliserait la comparabilité des comptes. Il intervient dans un espace complémentaire : celui du pilotage interne, de la traçabilité managériale et de la qualité d'usage des données. Cette compatibilité est un point essentiel pour une adoption progressive. Les directions financières peuvent expérimenter le Trebit sans remettre en cause leur plan comptable ; elles peuvent commencer par quelques familles de dépenses, mesurer les bénéfices et étendre ensuite le dispositif aux processus où la contextualisation produit une valeur démontrable.

### **6.3. Limites et perspectives**

La principale limite de cette recherche est son caractère conceptuel. Le modèle proposé doit être testé dans des environnements réels afin de mesurer son effet sur la qualité de l'information, la rapidité du reporting, la réduction des corrections de clôture et l'utilité perçue par les contrôleurs de gestion. Une étude de cas dans une organisation utilisant SAP Concur et un ERP financier permettrait de suivre la dépense depuis la capture du justificatif jusqu'à l'écriture comptable et au reporting budgétaire.

Les recherches futures pourraient mobiliser trois méthodes complémentaires. Une étude de cas longitudinale observerait la mise en place d'un référentiel Trebit. Une enquête Delphi recueillerait l'avis d'experts comptables, auditeurs, contrôleurs de gestion et responsables SI. Une expérimentation ERP comparerait deux scénarios : écritures avec axe facultatif et écritures avec Trebit obligatoire. Ces travaux permettraient de passer d'une contribution conceptuelle à une validation empirique graduelle.

Une autre perspective consisterait à étudier les effets du Trebit dans des secteurs à forte intensité de traçabilité : santé, mines, logistique, projets financés, administration publique ou distribution multi-sites. Ces secteurs présentent des coûts partagés, des responsabilités multiples et des exigences de justification élevées. Ils constituent donc des terrains privilégiés pour observer si la contextualisation obligatoire améliore la qualité de l'information et la discussion budgétaire. L'analyse pourrait également comparer les organisations qui utilisent des ERP avancés et celles qui travaillent avec des solutions plus simples, afin de déterminer si le Trebit relève d'abord de la maturité technologique ou de la discipline de gestion.

## Conclusion

Cet article a proposé une conceptualisation du Trebit comme empreinte informationnelle de traçabilité rattachée à l'écriture comptable informatisée. Le Trebit ne modifie pas l'équilibre débit-crédit ; il ajoute une couche de signification qui relie la transaction à son objet de gestion. Une écriture moderne doit être non seulement équilibrée et justifiée, mais aussi contextualisée. L'apport scientifique tient à trois éléments. D'abord, l'article distingue le Trebit de la partie triple cryptographique et des simples champs analytiques. Ensuite, il montre que les ERP modernes et SAP Concur Expense rendent techniquement possible une contextualisation obligatoire, à condition que les référentiels, règles et responsabilités soient gouvernés. Enfin, il propose un protocole de validation permettant d'évaluer empiriquement les effets du Trebit sur la qualité de l'information, le reporting, les corrections de clôture et la responsabilité managériale.

L'exemple d'achat de carburant montre concrètement que la partie double constate la charge et la dette, tandis que le Trebit identifie le véhicule, la mission, le département et le budget concernés. L'exemple SAP Concur montre que l'intelligence artificielle peut préparer une dépense plus complète avant son intégration dans l'ERP. Dans les deux cas, le Trebit ne remplace pas le jugement comptable ; il renforce la capacité de l'organisation à comprendre ce que ses écritures signifient pour l'action.

La contribution demeure ouverte. Le Trebit doit encore être testé dans des terrains réels, comparé aux paramétrages ERP existants et évalué au regard de ses coûts d'implémentation. Sa valeur ne réside pas dans une promesse technologique, mais dans une discipline de gestion : relier chaque écriture significative au contexte qui la rend contrôlable, responsable et utile.

En définitive, le Trebit invite à considérer l'écriture comptable comme un objet informationnel complet. L'équilibre débit-crédit demeure le socle de fiabilité ; la contextualisation gouvernée devient le prolongement nécessaire dans des organisations où les décisions exigent rapidité, traçabilité et responsabilité. Cette perspective ouvre un programme de recherche pragmatique : observer comment les organisations choisissent leurs axes, comment les ERP les rendent obligatoires, comment l'IA prépare les données et comment les managers transforment cette information en action.

## Bibliographie

- Anthony, R. N.** (1965). *Planning and Control Systems: A Framework for Analysis*. Harvard Business School.
- Chenhall, R. H.** (2003). Management control systems design within its organizational context: findings from contingency-based research and directions for the future. *Accounting, Organizations and Society*, 28(2-3), 127-168.
- Cooper, R., & Kaplan, R. S.** (1991). Profit priorities from activity-based costing. *Harvard Business Review*, 69(3), 130-135.
- Dai, J., & Vasarhelyi, M. A.** (2017). Toward blockchain-based accounting and assurance. *Journal of Information Systems*, 31(3), 5-21.
- DAMA International.** (2017). *DAMA-DMBOK: Data Management Body of Knowledge* (2e éd.). Technics Publications.
- Davenport, T. H.** (1998). Putting the enterprise into the enterprise system. *Harvard Business Review*, 76(4), 121-131.
- Dechow, N., & Mouritsen, J.** (2005). Enterprise resource planning systems, management control and the quest for integration. *Accounting, Organizations and Society*, 30(7-8), 691-733.
- DeLone, W. H., & McLean, E. R.** (2003). The DeLone and McLean model of information systems success: a ten-year update. *Journal of Management Information Systems*, 19(4), 9-30.
- Drury, C.** (2018). *Management and Cost Accounting* (10e éd.). Cengage Learning.
- Eisenhardt, K. M.** (1989). Agency theory: an assessment and review. *Academy of Management Review*, 14(1), 57-74.
- Grigg, I.** (2005). *Triple Entry Accounting*. Systemics Inc.
- Horngren, C. T., Datar, S. M., & Rajan, M. V.** (2015). *Cost Accounting: A Managerial Emphasis* (15e éd.). Pearson.
- Ijiri, Y.** (1986). A framework for triple-entry bookkeeping. *The Accounting Review*, 61(4), 745-759.
- Jensen, M. C., & Meckling, W. H.** (1976). Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305-360.
- Kaplan, R. S., & Atkinson, A. A.** (1998). *Advanced Management Accounting*. Prentice Hall.
- Khatri, V., & Brown, C. V.** (2010). Designing data governance. *Communications of the ACM*, 53(1), 148-152.
- Markus, M. L., & Tanis, C.** (2000). The enterprise systems experience: from adoption to success. In R. W. Zmud (dir.), *Framing the Domains of IT Research*. Pinnaflex.

**Microsoft.** (s.d.). *Financial dimensions and validation in Dynamics 365 Finance*. Disponible sur : <https://learn.microsoft.com/en-us/dynamics365/finance/general-ledger/default-dimensions> (consulté le 30 mai 2026).

**Oracle.** (2025). *Overview of Cross-Validation Rules and Combination Sets*. Disponible sur : <https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/financials/25d/faigl/overview-of-cross-validation-rules-and-combination-sets.html> (consulté le 30 mai 2026).

**Otley, D. T.** (1980). The contingency theory of management accounting: achievement and prognosis. *Accounting, Organizations and Society*, 5(4), 413-428.

**Pacioli, L.** (1494/1994). *Summa de arithmetica, geometria, proportioni et proportionalità: Particularis de computis et scripturis*. Reproduction et traductions contemporaines.

**Rom, A., & Rohde, C.** (2007). Management accounting and integrated information systems: a literature review. *International Journal of Accounting Information Systems*, 8(1), 40-68.

**Sage.** (s.d.). *Dimensions — Sage X3 Online Help*. Disponible sur : <https://online-help.sagex3.com/erp/12/en-us/Content/FCT/GESCCE.htm> (consulté le 30 mai 2026).

**Sangster, A.** (2016). The genesis of double entry bookkeeping. *The Accounting Review*, 91(1), 299-315.

**SAP.** (s.d.). *Manage Cost Centers — SAP S/4HANA Cloud Public Edition*. Disponible sur : [https://help.sap.com/docs/SAP\\_S4HANA\\_CLOUD/f0d042517a434458b171ff5867b18445/eedd2fb11bc244108c8b76f2c6117939.html](https://help.sap.com/docs/SAP_S4HANA_CLOUD/f0d042517a434458b171ff5867b18445/eedd2fb11bc244108c8b76f2c6117939.html) (consulté le 30 mai 2026).

**SAP Concur.** (s.d.). *AI Features in SAP Concur Solutions; SAP Concur ExpenseIt, Verify, Intelligent Audit and Joule documentation*. Disponible sur : [https://help.sap.com/docs/SAP\\_CONCUR\\_SECURITY/e956b5b6a0d2423cac014094834b5b3c/88f6db5018df4437a411be9d1742f1780133267742.html](https://help.sap.com/docs/SAP_CONCUR_SECURITY/e956b5b6a0d2423cac014094834b5b3c/88f6db5018df4437a411be9d1742f1780133267742.html) (consulté le 30 mai 2026).

**SYSPRO.** (s.d.). *General Ledger Analysis Introduction*. Disponible sur : <https://help.syspro.com/syspro-7-update-1/ovr-general-ledger-analysis.htm> (consulté le 30 mai 2026).

**Wang, R. Y., & Strong, D. M.** (1996). Beyond accuracy: what data quality means to data consumers. *Journal of Management Information Systems*, 12(4), 5-33.

**Williamson, O. E.** (1985). *The Economic Institutions of Capitalism*. Free Press.

**Workday.** (2021). *Workday Financial Management — Datasheet*. Disponible sur : <https://www.workday.com/content/dam/web/sg/documents/datasheets/datasheet-workday-financial-management.pdf> (consulté le 30 mai 2026).